



## COMPTE RENDU DU C.D.A.S -GIRONDE du 3 Avril 2017

(Comité Départemental d'Action Sociale)

Présidé par Mr Laurent Venot, (Directeur Régional des Douanes)

- 1) Approbation du PV du CDAS du 7/11/2016 à l'unanimité.
- 2) Le CDAS a débuté par une Présentation de la note d'orientation pour l'action sociale ministérielle en 2017

L'action sociale du ministère est guidée par la note d'orientation ministérielle, orientation dont les finalités demeurent : l'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'articulation entre la vie professionnelle et personnelle, ainsi que le soutien aux agents, actifs ou retraités, les plus fragiles.

Les changements en 2017 :

### Niveau « moyens »

- une diminution du budget de 30 m€, que la DGFIP justifie par une diminution de la population de bénéficiaires, et une non consommation des crédits.

->Le budget est désormais rebasé sur la réalité des consommations. Ainsi, non seulement un crédit non consommé est de fait « perdu » mais déduit l'année suivante du prochain budget.

- les prestations en conseil en économie sociale et familiale ne seront plus supportées par les crédits d'action locales, mais par l'échelon régional, ce qui redonnera quelques marges aux CAL.

### Niveau « dialogue social »

La DGFIP s'attache à « affiner » l'offre par rapport à la demande, en quantité comme en qualité, guidée par le souci d'efficience budgétaire dans les domaines tels que :

La restauration : moins de rationnaires, moins de repas ... La DGFIP a lancé en 2016, une 1<sup>ère</sup> étude autour des structures de restauration de moins de 50 couverts par jour, et une analyse plus fine des situations aura lieu pour les restaurants de moins de 30 repas par jour.

En Gironde, les restaurants ainsi mis sous surveillance car réalisant moins de 30 couverts par jour sont : Cenon et Arcachon.

Le logement : L'action sociale dispose d'un parc national d'environ 11 000 logements et il y a environ 150 logements non pourvus. Une réflexion est en cours sur l'optimisation du parc.

Les prestations vacances/loisirs : l'association EPAF est confrontée à une demande à la baisse depuis plusieurs années particulièrement pour les vacances enfants.

Les aides à la parentalité : offre étoffée avec la mise ne place de nouvelles prestations : cesu garde enfants 6/12 ans ...

En conclusion, il est annoncé que le but de l'administration est de réorienter l'aide vers les personnes en difficulté plutôt que vers une offre récréative.

### 3) Les crédits d'actions locales en Gironde

Le budget en légère hausse par rapport à 2016, passant de 99 260€ à 106 572€

La déclinaison prévoit 6 postes de dépenses :

Actions locales pour les agents en activité = 4.6% du CAL  
conseils juridiques, actions de santé publiques

Actions locales pour les actifs et les familles : 30.5% du CAL

A d'ores et déjà eu lieu un week-end ski en mars 17, à destination des enfants uniquement, qui a rencontré un vif succès.

Les mini colos de la toussaint sont pérennisées, pour 2 semaines de vacances scolaires cette année, contrairement à l'an dernier. Le choix a été fait de retourner à la colo poneys de Belin Beliet eu égard à la satisfaction générale du public.

L'aide au permis de conduire a été reconduite en sachant que tous les dossiers reçus en 2016 n'ont pu être traités. (94 dossiers reçus / 57 mis en paiement en 2016 - les autres en février 2017)

Actions locales pour les retraités : 17.3% du CAL

Le séjour à Marseille remplace le séjour à Premanon, annulé pour cause de réfection de l'hôtel cette année.

Le repas de Noël aura lieu à l'ange bleu, réunira 300 personnes environ ...

Arbre de Noël

Le concours de dessin (700€) est supprimé.

43 % du budget sont consacrés à l'arbre de Noël. L'organisation de la manifestation est confiée à une association qui regroupe l'action sociale de différents ministères, des CE et comités d'œuvres sociales. Un cadeau est remis à chaque enfant, ainsi qu'un goûter, à tous les enfants présents ce jour là.

L'arbre de Noël représente une part importante du budget de l'action sociale locale. La CGT reste attachée à cette manifestation dans sa forme actuelle, qui représente un moment particulier dans l'année, l'occasion de partager avec collègues et enfants.

#### Amitiés Finances : 1.8% du CAL

Il s'agit du petit colis adressé aux plus de 90 ans, qui sont 150 à ce jour. Cette action est bien sur pérennisée, comme celle qui consiste à offrir des fleurs au retour d'une hospitalisation.

#### Aménagement coins repas

### Mais il reste des sous !!!

Après déclinaison des CAL, il s'avère qu'il reste des crédits à consommer, à concurrence de 9112€, qu'il vaudrait mieux utiliser si on ne veut pas les voir « prélevés à la source » l'an prochain...

### Voici Nos propositions :

Prendre contact avec les agents, en leur demandant par voie de questionnaire, leurs attentes, leurs souhaits ...

Ainsi, une enquête va être adressée sur les boites mails des agents, en vue de collecter les idées de prestations, aides qui seraient bienvenues.

Nous avons proposé par ailleurs, une action entrant dans le cadre de l'aide à la parentalité, à savoir :

Aider les parents dont les enfants souffrent d'handicaps pas suffisamment « lourds » pour être couverts par la MDPH mais suffisamment lourds pour nécessiter un traitement coûteux pour pouvoir être rééduqué, ...

La fédération française des Dys, se fait la porte parole par exemple, des personnes atteintes de troubles commençant par « dys » tels : la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie.... Une rééducation est nécessaire, qui elle, n'est pas prise en charge par la sécurité sociale, et est à la charge totale des parents. Il s'agit des séances d'ergothérapie, psychomotricité ... indispensables, mais non remboursées.

Nous proposons qu'une aide financière puisse être apportée aux parents dans cette situation.

Cette proposition a-t-elle retenu l'attention de la délégation, qui devrait en évaluer la faisabilité.

#### Sujets divers :

Une revalorisation de la subvention en fonction de l'indice a eu lieu pour tenir compte des modifications indiciaires consécutives au PPCR. Cela pose toutefois un problème dans sa mise en œuvre puisque le nouvel indice des agents n'apparaît pas encore sur les dernières fiches de paie qu'ils ont reçu...

La carte Apetiz, ça bugge ! des repas prélevés alors que la carte avait buggé, obligeant le collègue à régler par un autre moyen, remboursés 9 jours plus tard voire plus ... ça bugge ... retour très moyen voire négatif des collègues qui utilisent cette carte.

Sur ce sujet, le président du CDAS semble ne rien vouloir entendre notamment lorsqu'on l'informe que des collègues préfèrent renoncer au remboursement de leurs repas par ce système en raison de sa complexité et des contraintes qu'il engendre... Cette attitude est d'autant plus étonnante si l'on considère que ces collègues sont déjà pénalisés du fait qu'ils exercent leur métier dans des postes isolés (dans tous les sens du terme) !!!

#### La CGT revendique :

- une revalorisation du titre restaurant à son maximum légal (10,72), ainsi qu'une participation de l'employeur de 60% et de 40% pour l'agent.

En effet, avec un titre à 6 euros actuellement il est difficile, voire impossible d'avoir un repas complet, contrairement à un repas pris dans un restaurant financier.

Et vous ? qu'en pensez vous ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Vos représentants CGT à ce CDAS :

Alexandre Soudain	05 57 42 66 86
Sylvie Caron	05 56 26 84 07
Christelle Bagnas	09 70 27 58 21
Vincent Deudon	05 56 24 80 22
Caroline Dupla	05 56 90 76 26

cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr	christelle.bagnas@douane.finances.gouv.fr	cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr
---	---	---------------------------------